Attestation de conformité citerne mazout aérienne classe 3.

Scaillet Carl & cie SNC
Rue Du Hussard, 7
5600 Philippeville
0477/521238 0478/522380
N° TVA : BE0874119359

- [redacted]
- N° TVA : .....
- Validité/plaquette : .....3.....ans / ~~mois~~
  ☒ verte ~~☐ orange~~ ~~☐ rouge~~

→ **Numéro d'attestation :** .....8643.....

→ **Date de contrôle :** 10/06/2024

• Données du réservoir :

- Date de mise en service du réservoir : ....+/- 50 ans
- Re-contrôle : ☐ non ☒ oui → N° d'attestation :..... Date : / /
- Situation du réservoir : en cave côté gauche → ☒ accessible ☐ inaccessible
- Nbre de réservoirs : .....2.....
- Capacité du/des réservoir(s) : .....2500.....Litres.
- Capacité total du dépôt : .....5000.....Litres.
- Type de réservoir : ☒ métal ☐ polyéthylène ☐ autre : .....
  ☒ simple paroi ☐ double paroi → forme du réservoir : ☒ parallélépipédique ☐ ovale
  → n° réservoir :.....
  → épaisseur de(s) paroi(s) : ....+/- 3.....mm.
  ➢ Dimension : Long. : ..200..cm Larg. : ..100..cm H. : ..125..cm
  ☐ cylindrique :
  ➢ Dimension : Long. : .....cm diamètre : .....cm
  ☐ autre :.....
- Encuvement : ☐ oui ☐ non
  ↘ dimension : L. :.....cm
  l. :.....cm H. :.....cm

• Données de contrôle : ☒ contrôle périodique ☐ vente bâtiment

- N° AgrW technicien : ☐ N° AgrW. TUS-013/A/01 (C). ☒ N° AgrW. TUS-013/A/02 (TH).
- Type de contrôle : ☒ visuel ☐ autre : .....
- Équipements du réservoir :
  → système anti-débordement : ☒ sifflet ☐ sonde ☐ aucun
  → système de détection de fuite : ☐ oui ☒ non
  → protection cathodique : ☐ oui ☒ non
  → jauge : ☒ mécanique à flotteur ☐ pneumatique ☐ à tube extérieur → ☐ avec vanne ☐ sans vanne
- Contrôle visuel du sol à l'endroit du stockage : .....ok bon.....
- type de raccordement : ☒ duplex face haute ☐ raccord bas → ☐ avec vanne ☐ sans vanne
- état des tôles : ....ok, légère corrosion en tôle basse.....
- état des raccords et accessoires : ☒ bon ☐ remarque(s) .....
- Résultat du contrôle : ....citerne étanche et conforme.....

Remarque(s)/schéma(s) : /

Je déclare avoir effectué les contrôles qui sont prévus par la législation sur la pollution du sol

Nom et signature du technicien. Nom et signature du client.

Wallonie | SPW Service public de Wallonie

Suivant arrêté du gouvernement wallon du 14/08/2008. A la date du contrôle d'étanchéité, Scaillet Carl délivre un verdict et une attestation de conformité. Ce contrôle ne garantit cependant pas l'usure de la citerne et des tuyauteries après ce test. Scaillet Carl ne prévoit donc pas de période d'étanchéité pour l'avenir.